

Évaluer la durée de la compression par rapport à l'horaire de l'événement.

- Réaliser chaque bilan ainsi que les gestes de secours adaptés.

Le plus souvent, les gestes de secours sont limités du fait de la situation de la victime (en général, peu accessible) et du risque lié aux circonstances de l'accident.

- Transmettre un bilan afin d'obtenir un avis médical.
- Protéger la victime contre le froid, la chaleur, les intempéries ainsi que les risques liés au dégagement (projections).
- Rassurer la victime en lui parlant, en particulier, si celle-ci est inaccessible.
- Assurer la surveillance de la victime.

**Impossibilité d'avoir un avis médical ou de transmettre un bilan
Lors de certaines circonstances tout à fait exceptionnelles, les secours peuvent être :**

- Dans l'impossibilité de transmettre le bilan afin d'obtenir un avis médical quant à la suite à donner à la prise en charge de la victime.
- Dans l'impossibilité de disposer d'une équipe médicale dans un délai approprié à l'état de la victime.
- Dans une situation d'urgence absolue.

Il convient alors de :

- Évaluer la durée de la compression par rapport à l'horaire de l'événement.
- Mettre en place un garrot si la durée de compression est supérieure à quatre heures ou s'il est nécessaire pour arrêter une hémorragie externe non accessible.
- Dégager la victime dans tous les cas.
- Réaliser chaque bilan ainsi que les gestes de secours adaptés (immobilisation des fractures, etc.).
- Assurer la surveillance de la victime.